

## Avis de constitution

### SOCIETE « OREAL DESIGN SARLU »

Siège ABIDJAN Cocody-Riviera 5- ATCI Rue lumiere,  
porte 138, non loin du supermarché Bon Prix Faya  
Akuedo, Lot 82, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OREAL DESIGN SARLU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
Les Prestations de services dans les domaines  
tels que :

- La Publicité,
- L'aménagement
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody-Riviera 5- ATCI Rue lumiere,  
porte 138, non loin du supermarché Bon Prix Faya

Akuedo, Lot 82, Ilot 11

Dirigeant(s) M DAGAN HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05003 du 30/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27127/GTCA/RC/2025 du 30/04/2025

